

Chaponval, transformation d'une friche industrielle en éco-quartier

La volonté de requalifier le site de Chaponval fait l'objet d'une réflexion continue depuis une vingtaine d'années. Cette ambition s'est notamment exprimée lors du colloque « Chaponval 2030 » qui s'est tenu en 2021, afin d'inviter les parties prenantes (élus, urbanistes, associations et institutions) à exposer leurs regards croisés sur le devenir de ce site. Depuis ce colloque, la ville de Noisy-le-Roi a acquis, via l'EPPFIF, la majorité des parcelles constitutives du secteur afin d'aboutir à la création d'un quartier présentant les caractéristiques suivantes :

Création d'une opération de transformation de friches, support d'un projet d'ensemble de qualité, comprenant notamment des équipements, des espaces verts et des logements – 500 logements, dont 40% de logements sociaux.

Le site présente des caractéristiques particulières en raison de son histoire (exploitation de serres horticoles). A ce jour, il s'agit en grande partie d'une friche industrielle, dans la mesure où la majorité des anciennes serres horticoles sont à l'abandon, leur état ne permettant pas un réemploi sans aménagement ni travaux préalables.



A ce stade, le projet urbain, tel que réfléchi dans ses grandes lignes, fera l'objet de la création d'une zone d'aménagement concerté. Ce faisant, il est soumis à une concertation au titre du code l'urbanisme. Cette concertation associera les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Les enjeux urbains du site

Dent creuse dans le site classé de la Plaine de Versailles, la transformation de Chaponval offre une réelle opportunité de valoriser le mariage entre le construit et la nature. L'aménagement du futur quartier Chaponval présente donc un enjeu majeur d'intégration de l'urbain dans le vivant.

Réparti sur une surface totale de 26 hectares, Chaponval comprend une zone agricole et une zone d'activité en grande partie en friche et imperméabilisée.

Les enjeux urbains sont multiples.

Il s'agira de conserver la trame végétale existante car elle est constituée d'entités végétales remarquables.

Tout comme certains éléments du bâti existants, fonctionnels ou identitaires, pourront être conservés pour rappeler la filiation et l'histoire du site.

Le rapport à la nature et sa continuité vers la Plaine de Versailles seront des sujets majeurs à valoriser.

Une polarité centrale participera à créer une identité propre à ce nouveau quartier de la Ville.

Des interconnexions pédestres permettront de relier l'urbain et la nature tout en autorisant la création de voies circulables.

Enfin, une mixité de typologies devra être étudiée pour permettre de varier l'offre de logements au sein du quartier.

Les objectifs poursuivis par le projet Chaponval

Le projet Chaponval s'inscrit plus globalement dans les objectifs de développement de la Ville.

Le premier de ces objectifs est le rajeunissement de la population en attirant de jeunes familles. C'est une condition sine qua non au maintien du dynamisme et de l'attrait de notre Ville.

Maintenir nos écoles en activité, conserver un tissu économique dense et varié, assurer la continuité de l'activité de nos nombreuses associations, pérenniser les événements festifs sont tous des marqueurs essentiels de notre Ville qui dépendent du maintien d'une population diversifiée et active.

Le second objectif a trait au caractère architectural et à l'esprit urbanistique de notre Ville.

Noisy-le-Roi s'est construite au fil dans ans, quartier par quartier, développant son urbanité sans perdre de vue sa ruralité.

C'est cette fragile alchimie d'une ville à l'esprit village qu'il convient de conserver dans le projet Chaponval.

Le troisième objectif est de transformer une friche industrielle en grande majorité à l'abandon, en surface et en sous-sol, en un éco-quartier ouvert sur la Plaine de Versailles.



Les modalités de la concertation

Au titre de la concertation, la Ville lance une série de rencontres participatives avec la population.

Dès à présent, trois premières réunions publiques participatives ont été programmées :

- Samedi 23 novembre : organisation d'une journée porte ouverte sur le site de Chaponval
- Lundi 25 novembre : réunion publique participative à 20h dans la salle des Anciennes Ecuries
- Lundi 27 janvier : atelier participatif à 20h dans la salle des Anciennes Ecuries

Ces trois rendez-vous sont ouverts à tous et nous vous attendons nombreux pour participer à la construction de ce bel et ambitieux projet.

En parallèle, un dossier de concertation sera mis à la disposition du public en mairie, aux jours et horaires d'ouverture ainsi qu'une adresse mail chaponval-noisy-le-roi@respublica-conseil.fr, en vue de pouvoir recueillir l'expression libre et les contributions.